

Comté de Bernalillo et ville d'Albuquerque

Dossier sur la violence domestique et les agressions sexuelles

Ce dossier comporte deux sections:

1. Ressources communautaires et informations sur la violence domestique
2. Information et procédure pour les ordonnances de protection

Faites-vous partie des forces de l'ordre en ce moment ?

Renseignez-vous auprès des officiers/adjoints au sujet d'une ordonnance de protection d'urgence de 72 heures.

*Expiration automatique après 72 heures

Il existe des associations de défense des victimes qui peuvent vous fournir des informations à ce sujet :

- ◆ Planification de la sécurité Assistance en matière d'ordonnance de protection
- ◆ Abri d'urgence
- ◆ Ressources juridiques civiles
- ◆ Conseil
- ◆ Services à l'enfance
- ◆ Autres services d'orientation
- ◆

Le comté de Bernalillo offre de nombreuses possibilités d'aide. N'hésitez pas à vous adresser à une organisation pour obtenir de l'aide ; vous n'êtes pas seul dans ce processus.

French

Adopté et révisé par





Langue, accès et traduction

Pour trouver des copies de la section 1 de ce dossier, veuillez scanner le code QR de votre langue.

Bonjour, je parle..... Pour que je puisse communiquer avec vous, j'ai besoin de l'aide d'un interprète.

Le titre VI de la loi sur les droits civils de 1964 impose à toutes les agences, organisations et entreprises financées par le gouvernement fédéral de fournir un service linguistique gratuit assuré par un interprète qualifié.

English



Section 1 : Ressources communautaires en matière de violence domestique et d'agression sexuelle



Il existe de **NOMBREUSES** autres ressources et organisations disponibles pour vous aider. N'hésitez pas à contacter un défenseur des victimes pour qu'il vous aide à répondre à vos besoins spécifiques.

Violence domestique ou sexuelle

Examens médicaux en cas

d'agression

Collectif S.A.N.E. d'Albuquerque

505-884-7263

Plaidoyer, ressources, références

Centre de ressources sur la violence domestique

505-248-3165

Centre de défense de la famille

505-243-2333

Culturally Specific Advocacy, Resources, Referrals

Casa Fortaleza (Aggression sexuelle)

505-910-4031

Consulat du Mexique

505-247-2147

Enlace Comunitario (Violence domestique)

505-246-8972

Centre de la famille asiatique du New Mexico

505-717-2877 ou info@nmafc.org

Services d'assistance téléphonique aux indigènes de StrongHearts

844-762-8483 **Source de santé**

communautaire des Premières nations

505-262-2481 505-515-3919

Défense et ressources contre les agressions sexuelles

Centre d'aide aux victimes de viols

505-266-7711



Scannez pour trouver des ressources supplémentaires en dehors de ce dossier OUappelez
Lenumérod'appelnationalcontrelaviolencedomestique **800-799-7233**

****Les services offerts par les fournisseurs de services communautaires peuvent être modifiés sans préavis.**

Soutien et défense des militaires et des familles

Défense des familles de la base aérienne de Kirtland 505-846-0139

Système de soins de santé de la VA de New Mexico

Centre médical Raymond G. Murphy VA

505-265-1711 (extension 3820)

Centres d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences domestiques

Hébergement d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et intervention en cas de crise pour les victimes de la violence d'un partenaire intime

Maison S.A.F.E. d'Albuquerque 505-247-4219

Maison de refuge du comté de Sandoval 505-896-4869 ou 800-526-7157
Services d'hébergement de Valence de Santa Fe 505-864-1383

Coalitions de New Mexico

Coalition de New Mexico contre la violence domestique



Lacoalition de New Mexico pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes indigènes



Coalition des programmes d'aide aux victimes d'agressions sexuelles de New Mexico



NM Ligne de crise et d'accès: 1-855-662-7474

Assistance en cas de crise émotionnelle, de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.

Appeler la **ligne de secours Suicide & Crisis Lifeline** ou chatter: 988 **NM Ligne d'assistance pour les agressions sexuelles: 1-866-908-4700**

Roue de commande et de contrôle

Une relation saine reposent sur l'égalité et le respect de son partenaire. Dans une relation de violence domestique, l'un des partenaires utilise le pouvoir et le contrôle pour empêcher son partenaire de partir.

Vous trouverez ci-dessous la roue du pouvoir et du contrôle, qui énumère certaines des façons dont les agresseurs utilisent le pouvoir et le contrôle contre leurs partenaires. Veuillez consulter la roue et souligner les types d'abus que vous avez subis afin de vous aider à mieux comprendre ce qui s'est passé. Ce n'est jamais de votre faute si un partenaire vous traite de cette façon.. Il existe de nombreuses ressources à Albuquerque qui veulent s'assurer que vous n'aurez plus à subir l'utilisation du pouvoir et du contrôle contre vous.

Veuillez retourner à la page 1 pour trouver de l'aide aujourd'hui



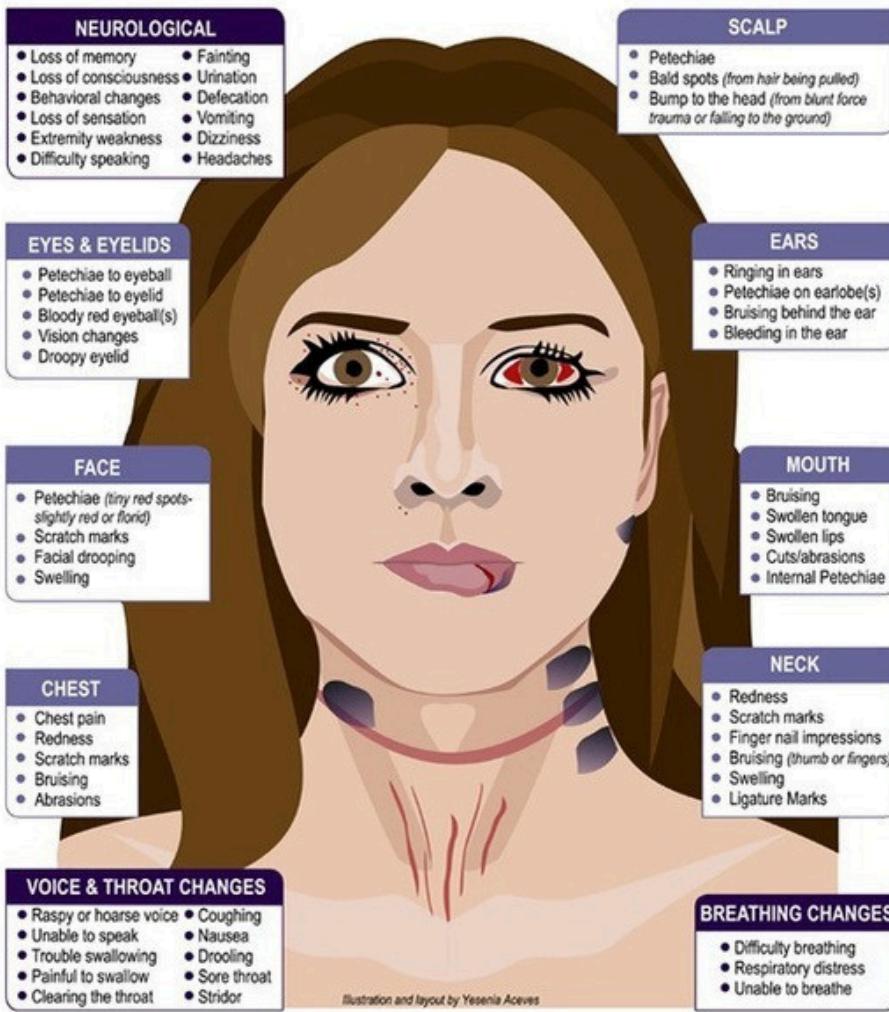
Scanner pour d'autres types de roues ou d'accès aux langues

L'E TRANGLEMENT PEUT ENTRAINER LA MORT

Lorsqueles auteurs de violences domestiques étranglerent leur victime, il s'agit non seulement d'une agression criminelle, mais aussi d'une tentative d'homicide. Un étranglement est une forme ultime de pouvoir et de contrôle, où l'agresseur peut démontrer qu'il contrôle la prochaine respiration de la victime, ce qui peut avoir des effets psychologiques dévastateurs ou une issue potentiellement fatale". (Alliance for HOPE International)



SIGNS AND SYMPTOMS ²



Institut de formation sur la prévention de la strangulation. www.strangulationtraininginstitute.com/

FAITS

- » La perte de conscience peut survenir dans les 5 à 10 secondes
- » La mort peut survenir en quelques minutes
- » Pour que la strangulation soit dangereuse, il ne suffit pas de perdre connaissance ou d'avoir des blessures physiques
Dans 50 % des cas, aucun signe extérieur de blessure n'est visible, même dans les cas d'accidents mortels.
- » Peut avoir des conséquences à long terme

Scannez pour obtenir des informations et des ressources supplémentaires :



**Si vous avez été victime d'une strangulation,
veuillez consulter immédiatement un médecin.**

**Les premières 24 à 72 heures après un étranglement sont les plus critiques
Dénoncer et demander de l'aide peut vous sauver la vie**

Menaces liées aux armes à feu et planification de la sécurité



Etes-vous préoccupé par le fait que l'agresseur possède des armes à feu ?

- Une ordonnance de protection contre les armes à feu en cas de risque extrême (également connue sous le nom d'ordonnance de protection contre les armes à feu en cas de risque extrême ou de loi sur les signaux d'alarme) peut être envisagée.

- Il s'agit d'une **ordonnance d'un tribunal civil** qui empêche temporairement une personne d'acheter ou de posséder des armes à feu ou d'autres armes si elle est considérée comme un danger pour elle-même ou pour autrui.



Cette plainte ne peut être déposée que par les forces de l'ordre ou le bureau du procureur. Contactez les forces de l'ordre pour leur faire part de vos inquiétudes si votre agresseur a été victime d'une agression :

- - A déjà menacé ou utilisé des armes à feu ou d'autres armes pour vous agresser ou agresser quelqu'un d'autre
 - A des problèmes de santé comportementale



Pour en savoir plus, voir <https://nmcourts.gov/extreme-risk-firearm-protection-order-erfpo/>



Planification des mesures de sécurité pour quitter une situation de maltraitance

N'oubliez pas que vous n'êtes pas seul. Un défenseur des victimes peut vous aider et vous fournir des ressources et des plans de sécurité pour vous permettre de sortir en toute sécurité.

- Si vous ou vos enfants êtes endangérés immédiatement,appelez le 911.
- Si vous prévoyez de partir, mettez vos objets en lieu sûr jusqu'à ce que vous puissiez partir en toute sécurité ou jusqu'à ce que vous soyez prêts. Si vous devez partir rapidement, privilégiez la sécurité.
- Emmenez vos enfants avec vous, à moins qu'une décision de justice ne vous interdise de les emmener.
- Emmenez vos animaux domestiques si vous le pouvez.
-

Documentation utile à emporter : (seulement si possible)

- Certificats de naissance
- Cartes de sécurité sociale
- Permis de conduire ou autre pièce d'identité avec photo
- Documents d'immigration
- Certificat de mariage
- Documents de divorce
- Ordonnances de garde
- Ordonnances de protection juridique ou de restriction
- Documents d'assurance maladie ou carte médicale
- Coordonnées importantes
- Dossiers et numéros de compte

Autres articles utiles à avoir si disponibles : (seulement si possible)

- Fonds tels que l'argent liquide, les cartes de crédit, etc.
- Clés d'accès à la maison, à la voiture, à la boîte postale, etc.
- Médicaments pour vous ou vos enfants
- Lunettes de protection
- Autres dispositifs médicalement nécessaires
- Chargeur de téléphone
- Petits objets comme des photos, des souvenirs, des objets pour vos enfants, etc. pour vous aider à faire face à vos nouvelles dispositions.

Application de la loi et intervenants communautaires

Numéro d'urgence: 911



Bureau du shérif du comté de Bernalillo

Dispatching non urgent

505-798-7000

Procédure civile et dossiers: 505-468-7140 415 Silver Ave NW, ABQ, NM 87102

Liaison avec les victimes

Email: victimliaison@bernco.gov



Département de la police

d'Albuquerque

Dispatching non urgent

505-242-2677



Registres: 505-768-2020 400 Roma Ave NW, ABQ, NM 87102

Unité d'assistance aux victimes:

505-924-6059

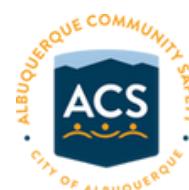
vau@cabq.gov



Police d'État du Nouveau-Mexique

Dispatching de non-urgence

505-841-9256



Sécurité communautaire à Albuquerque

Non-urgence

Dial 311



Police de l'Université du Nouveau Mexique

Dispatching de non-urgence

505-277-2241



Envoyer des informations anonymes



Service d'incendie du comté de Bernalillo

Non-urgence

: 505-468-1310 Email:
fire@bernco.gov



Service d'incendie d'Albuquerque

Registres: 505-764-6333

Questions générales :

: Appeler

: 311

Partenaires de la justice pénale



Deuxième tribunal de district judiciaire
Division de la violence domestique

505-841-6737 albd-dvfilings@nmcourts.gov 400 Lomas Blvd NW, Room 274 Albuquerque, NM 87102

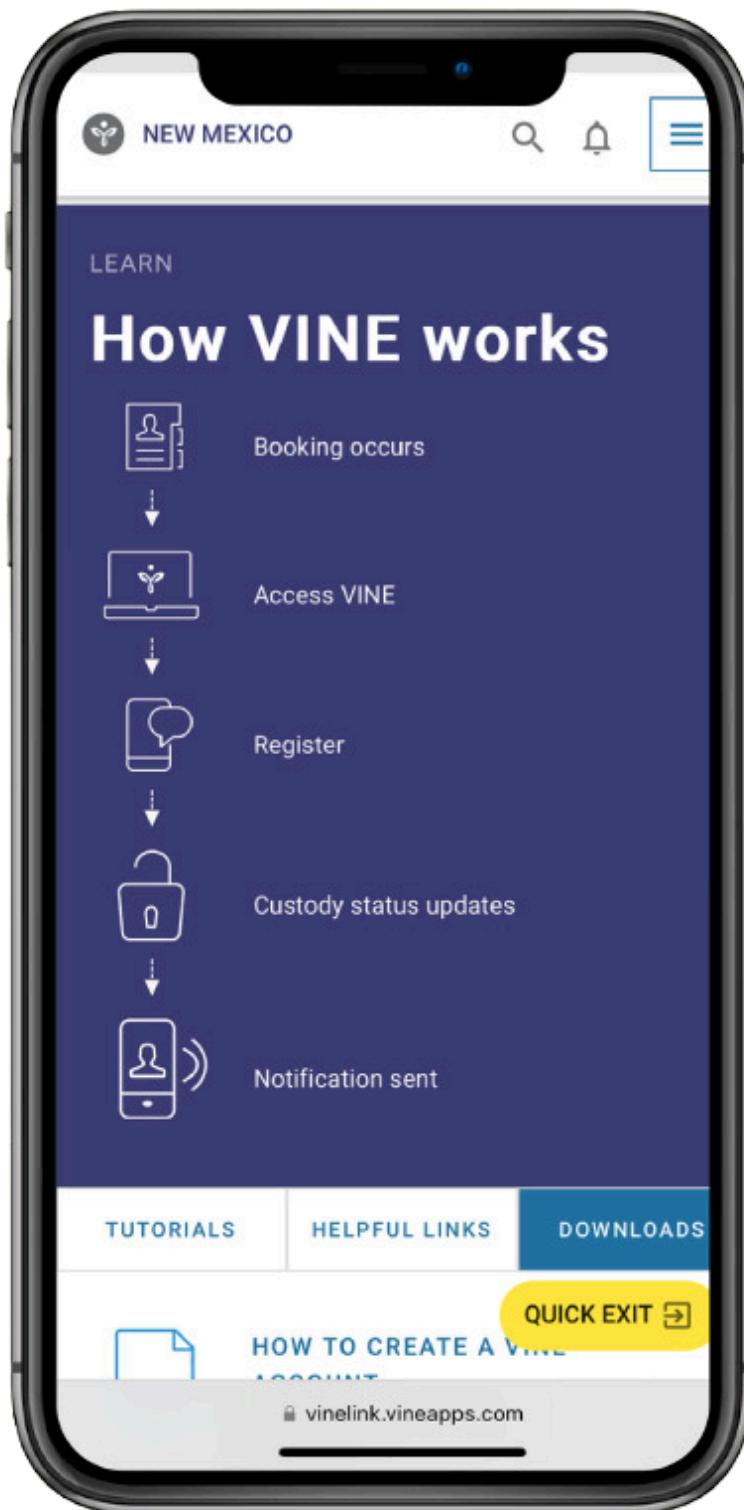


Procureur du deuxième district judiciaire

Programme d'impact sur les victimes

505-222-1099
VictimImpact@da2nd.nm.gov 520 Lomas Blvd NW Albuquerque, NM 87102

Informations sur la prison et la libération



**VINE est un moyen gratuit,
sécurisé et confidentiel
d'accéder à l'état de
détenção Enregistrez-vous
pour recevoir des
notifications et restez
informé.**



Scanner le code QR ou
appeler New Mexico
VINE
1-877-551-8463

www.vinelink.com

CRIME VICTIMS COMPENSATION



Who qualifies?

Victims who have suffered physical injury or extreme mental distress as a result of one or more of the following crimes:

- Arson resulting in bodily injury;
- Aggravated assault or aggravated battery;
- Dangerous use of explosives resulting in bodily injury;
- Negligent use of a deadly weapon;
- Murder;
- Voluntary manslaughter;
- Involuntary manslaughter;
- Kidnapping;
- Criminal sexual penetration;
- Criminal sexual contact of a minor;
- Homicide by vehicle or great bodily injury by vehicle;
- Abandonment or abuse of a child;
- Aggravated indecent exposure;
- Stalking;
- Human trafficking;
- Assault against a household member;
- Battery against a household member;
- Failure to give information and render aid.

Who may apply?

- Victims;
- Family and dependents of deceased victims;
- Any individual who voluntarily assumes funeral or medical expenses of the victim.

Types of eligible expenses:

Benefits up to a maximum of \$20,000 can be made for the following:

- Medical and dental care;
- Mental health counseling;
- Other medically necessary devices;
- Funeral and burial expenses;
- Loss of earnings as a result of the crime;
- Reimbursement of co-pays;
- Travel for medical appointments and court dates.

Crime Victim Compensation is a viable source of financial assistance to a victim that should not be overlooked for out-of-pocket expenses that might occur as a result of the crime. It is important for victims/claimants to file a compensation application even if the victim has other sources, such as health insurance, that can cover medical expenses.

How does a person qualify?

- The crime must have occurred in New Mexico.
- The crime must be reported to a licensed medical provider, licensed mental health provider, tribal health provider or law enforcement agency.
- A completed application must be filed within two (2) years of the incident. Some exceptions may be allowed for good cause.
- The victim or claimant must cooperate fully with New Mexico Crime Victims Reparation Commission.

How is eligibility determined?

All applications are reviewed for eligibility based on State and Federal statutes, rules and regulations. If eligible, all expenses are paid after required verification is received. New Mexico Crime Victims Reparations Commission is the payer of last resort. Other sources such as Medicaid, Medicare, health insurance, workers compensation, and other support services must be used first. If a report to law enforcement has been made, the victim must cooperate fully, to include prosecution. The Commission may consider any contributory behavior on the part of the victim or claimant. **The submission of an application does not guarantee payment.**

No benefits are made for property loss, pain and suffering, or attorney's fees.

Funding Opportunities:

CVRC leverages state and federal funds to support the provisions of direct victim services, training, law enforcement, prosecutors, and systemic response to victims of crime in New Mexico. Please refer to our website for grant funding opportunities.

New Mexico Crime Victims Reparation Commission

6200 Uptown Blvd. NE Suite 210
Albuquerque, New Mexico 87110

(505) 841-9432

Apply online

1-800-306-6262 (toll-free)

Fax: (505) 841-9437

E-Mail: cvrc.office@state.nm.us

www.CVRC.state.nm.us



U.S. Immigration Benefits for NONCITIZEN CRIME VICTIMS

T VISA

CONSIDERATIONS

- Must be in the U.S. on account of human trafficking
- Law enforcement declaration is encouraged but not required



If approved, benefit provides:

- Up to four years of temporary nonimmigrant status
- Work authorization
- Access to federal and state benefits and services
- Ability to apply for permanent residency
- Ability for qualifying family members to receive derivative nonimmigrant status, even if not already in the U.S.

To apply:
USCIS
Form I-914

T VISA

For victims of human trafficking

ASYLUM CONSIDERATIONS

- Must fear persecution on account of race, religion, nationality, political opinion, or membership in a particular social group
- If in removal proceedings, may need to file Form I-589 with the immigration judge

ASYLUM

For victims of persecution

To apply:
USCIS
Form I-589

VAWA

CONSIDERATIONS

- Have suffered battery or extreme cruelty perpetrated by your U.S. citizen or Lawful Permanent Resident spouse or parent or your U.S. citizen adult son or daughter
- Petitioners and perpetrators may be of any sex or gender



If approved, benefit provides:

- Lower priority for removal
- Work authorization
- Access to federal and state benefits and services (possibly sooner than approval)
- Ability to apply for permanent residency
- Ability for children of self-petitioning spouses or children to receive permanent residency, even if not already in the U.S.

To apply:
USCIS
Form I-360

VAWA

For victims of domestic violence and abuse

SIJ CONSIDERATIONS

- Must be a victim of abuse, abandonment, neglect, or a similar basis under state law by one or both parents
- Must have a juvenile court order with the required determinations

SIJ

Special Immigrant Juvenile classification for child victims under 21 years of age

To apply:
USCIS
Form I-360

If approved, benefit provides:

- Ability to apply for permanent residency



If approved, benefit provides:

- Asylee status
- Work authorization
- Access to federal and state benefits and services
- Ability to apply for permanent residency
- Ability for spouse and children to receive asylum, even if not already in the U.S.

U VISA

For victims of domestic violence, sexual assault, felonious assault, human trafficking, and other qualifying crimes

To apply:
USCIS
Form I-918

U VISA CONSIDERATIONS

- Qualifying crime must have occurred in the U.S. or violated U.S. law
- May apply from the U.S. or while abroad
- Must have law enforcement certification



If approved, benefit provides:

- Up to four years of temporary nonimmigrant status
- Work authorization
- Ability to apply for permanent residency
- Ability for qualifying family members to receive derivative nonimmigrant status, even if not already in the U.S.



Center for Countering
Human Trafficking

Section deux

Ordonnances de protection

Liste de contenu

- ✿ **Section A** Informations sur les ordonnances de protection contre les violences domestiques
- ✿ **Section B** Prochaines étapes

Scanner pour



NM Courts

- ✿ **Section C** Obtention de vos biens avec l'aide des forces de l'ordre

Demande d'ordonnance de protection

- ✿ Les pages suivantes doivent être remplies si vous souhaitez obtenir une ordonnance de protection

- **Pages 1-8**

Demande d'ordonnance de protection

- **Pages 9-10**

Informations sur la signification et la notification d'une requête d'ordonnance de protection

- **Page 11**

Fiche d'information sur les fêtes contre la violence domestique

- ✿ **Formulaires supplémentaires**

Documents facultatifs, si nécessaire pour votre cas:

- **Page 12-13** Demande d'ordonnance d'omission de l'adresse ou du numéro de téléphone du requérant

Ce processus peut sembler insurmontable. Vous n'êtes pas seul. N'hésitez pas à contacter un défenseur des victimes si vous souhaitez obtenir de l'aide ou si vous avez des questions.

Seréférer à la section 1, page 1, pour trouver un défenseur des victimes.

- Les avocats peuvent vous guider pas à pas, mais ne peuvent pas vous donner de conseils juridiques.
- Le Second Judicial District Court propose des scribes si vous avez besoin d'aide pour écrire.
- Informez les greffiers si vous avez besoin d'aménagements spéciaux, ou si vous avez des besoins en matière de langue ou d'accès.
- La partie requérante doit résider dans le comté ou le district judiciaire où elle dépose sa requête.

Information pour

A. Ordonnances de protection

Pour commencer

Termes à connaître : Requérant Vous, la personne qui souhaite obtenir une ordonnance de protection
Répondant : La personne contre laquelle vous demandez une protection ; la partie soumise à la contrainte

Remplir les documents requis

- Répondez à toutes les questions qui s'appliquent à votre situation
- N'écrivez pas au verso ou en dehors de l'espace prévu
- Soyez aussi précis que possible avec les détails et la/les date(s) de l'abus
- Écrivez et écrivez proprement La page 5 est la seule feuille autorisée pour fournir des informations plus détaillées.
- N'ajoutez pas de feuilles supplémentaires.

Contre qui pouvez-vous déposer une plainte ?

Vous pouvez introduire une requête contre un membre du ménage, un partenaire intime actuel ou passé lorsqu'il y a des actes ou des menaces d'abus ou l'un des éléments suivants :

- Parent
- Enfant
- Conjoint ou ex-conjoint
- Petit(e) ami(e) actuel(le) ou ancien(ne)
- Grand-parent/petit(e) enfant
- Quelqu'un qui vous a harcelé(e)
- Quelqu'un qui vous a agressé(e) sexuellement

Dépôt de la requête

Les documents remplis peuvent être déposés de deux manières :

1. **En personne** le **lundi au vendredi, de 8:30 am à 10:30 am et de 1:00 pm à 3:00 pm** au deuxième district judiciaire

Court House au 400 Lomas Blvd NW, Room 274
OU

2. **En ligne** : Envoyez tous les documents dûment remplis par courrier électronique à albd-dvfilings@nmcourts.gov

Le dépôt d'une ordonnance de protection est gratuit.

B. Prochaines étapes

● Après le dépôt du dossier

- Les greffiers de la DV examineront brièvement votre dossier pour s'assurer que tout est complet.
- La décision d'approuver ou non votre demande est généralement prise le jour même. Si vous déposez votre demande en fin de journée, il se peut que vous ne le sachiez que le lendemain matin.
- Si vous déposez votre demande en personne, l'approbation peut prendre jusqu'à quatre heures.
- Si votre demande est acceptée, vous recevrez une ordonnance de protection temporaire accompagnée d'instructions sur la date et l'heure de l'audience. (Cette audience peut être virtuelle ou en personne)
- Si des informations supplémentaires sont nécessaires de toute urgence, vous pouvez recevoir une ordonnance de comparution pour une audience, afin que le tribunal puisse obtenir davantage d'informations sur les raisons pour lesquelles vous demandez une ordonnance de protection.

● Signification de l'ordonnance de protection temporaire

- Si une adresse de signification est fournie, le bureau DV enverra automatiquement votre ordonnance au bureau du shérif du comté de Bernalillo en votre nom. Le BCSO fera trois (3) tentatives pour essayer de signifier votre ordonnance.
- **Il est extrêmement important que vous indiquiez la ou les adresses où le défendeur peut être trouvé** (domicile, lieu de travail, etc.). Si aucune adresse ou aucun numéro de téléphone n'est indiqué, les shérifs adjoints ne pourront pas tenter d'effectuer la signification.
- L'ordonnance peut être signifiée par **n'importe** quel agent des forces de l'ordre s'il répond à une demande de signification ou de **notification** et si le **défendeur est présent**. **Gardez des copies supplémentaires de votre ordonnance avec vous.
- *Autres options (non liées à l'application de la loi) : Un huissier de justice ou une personne âgée de plus de 18 ans, qui n'est pas partie à l'affaire, peut tenter de signifier l'acte. Ils doivent remplir un affidavit de signification, le faire authentifier et le renvoyer au DV Office au Second Judicial District Court, Room 274.*

● Que se passe-t-il si l'autre partie viole l'ordonnance ?

- Contacter les forces de l'ordre - **Demandez** à ce qu'un rapport de police soit établi.
 - 911 s'il s'agit d'une urgence OU le service de répartition des non-urgences
 - de votre région s'il ne s'agit pas d'une action mettant la vie en danger.
- Les deux parties doivent respecter l'ordonnance et ne pas entrer en contact l'une avec l'autre.
- Vous pouvez déposer une requête pour demander à ce que la partie soumise à la contrainte soit condamnée pour outrage au tribunal auprès du DV Office de la Second Judicial Court.
 - Cela vous permettra de fournir votre déclaration et/ou les preuves des infractions afin que les tribunaux puissent déterminer la suite à donner à l'affaire.

C. Obtenir ses biens avec l'aide des forces de l'ordre

Le maintien de la paix en attente

Cette option peut être utilisée pendant environ 15 minutes pour permettre aux forces de l'ordre d'être présentes pour « maintenir la paix » à un endroit où l'appelant doit collecter des objets personnels essentiels :

Vêtements, articles de toilette, médicaments et autres articles nécessaires à la vie quotidienne, y compris les articles nécessaires au travail (outils spécialisés, etc.) que l'une ou l'autre des parties ne conteste pas. Documents personnels (pièces d'identité, acte de naissance, etc.)

Comment obtenir un droit en attente pour le maintien de la paix?

Avez-vous besoind'une ordonnancerestrictive d'urgence, d'une ordonnancerestrictive temporaire, d'une ordonnance restrictive civile ou d'une ordonnance de protection ?

- Non. Il est préférable, mais pas nécessaire, de disposer de l'un des éléments ci-dessus.

Appelez le service des urgences :

- L'endroit où vous devez vous rendre est-il situé dans les limites du comté ou de la ville ?
 - Comté (BCSO)- Non-Emergency Dispatch 505-798-7000
 - Ville (APD) – Non-Emergency Dispatch 505-242-COPS (505-242-2677)
- Informez le dispatching que vous avez besoin de l'aide d'adjoints ou d'officiers pour une opération de maintien de la paix afin de récupérer les effets personnels essentiels de l'adresse demandée.

Setrouveràproximitédel'endroit oùlesforcesdel'ordredoiventvousrencontrer.(Lasécuritéavanttout ! Garez-vousdans la rue, au coin

de la rue, etc. Approchez-vous de l'endroit une fois que les forces de l'ordre arrivent)

Indiquez à la centrale où vous attendrez.

Veuilleznoterqu'ilpeut y avoiruntempst'attente prolongéenfonctiondu volume d'appels de service.

Ordonnance de procès-verbal (Prolonger l'attente)

Cette option est nécessaire lorsque vous avez besoin de plus de 15 minutes et que vous devez rassembler plus que des objets personnels essentiels (c'est-à-dire lorsque vous déménagez plusieurs objets, des meubles, des objets volumineux, que vous avez besoin de camions de déménagement, que vous avez besoin de personnes pour vous aider à déménager, etc.

Comment obtenir un ordre de procès-verbal ?

Une ordonnance du tribunal est nécessaire. Elle peut être obtenue après l'audience pour l'obtention d'une interdiction temporaire d'approcher.

- Déposer une requête en blancaubureaudeviolencesdomestiquesdu2e tribunal de district judiciaire
- Cette ordonnance doit être détaillée - Demander l'assistance des adjoints du shérif du comté de Bernalillo :
 - **Indiquer la date** à laquelle les assistants doivent se rendre en fonction de la disponibilité de la division des procédures civiles, du lundi au vendredi, de 7 h à 15 h. Indiquer les dates préférées.
 - **Indiquez** la durée souhaitée (par exemple, jusqu'à deux heures, jusqu'à quatre heures, etc.)
 - **Indiquer l'heure de début** (les assistants doivent respecter l'horaire indiqué ci-dessus et indiquer l'heure de début préférée).
 - **Adresse exacte** à laquelle les adjoints doivent vous assister (n'oubliez pas le numéro de l'unité, de l'espace ou de l'appartement)
 - Liste détaillée des objets que vous souhaitez emporter. **Cette liste doit être détaillée !** Si un objet ne figure pas sur votre liste
 - *signée par le juge et que l'autre partie conteste le fait que vous l'avez pris, les huissiers ne peuvent pas vous autoriser à prendre l'objet en question s'il ne figure pas sur la liste.*
- Avez-vous besoin d'une « preuve de propriété » ? C'est utile, mais pas obligatoire (reçus, numéros de série, titres, déclarations, photos, accords, etc.)

***Chaque cas est unique et le résultat sera dicté par les assistants* Une fois signée par le juge, apportez l'ordonnance à la division civile de la BCSO au 415 Silver Ave NW Veuillez prévoir au moins quelques jours pour la programmation, ce ne sera pas le même jour.**

4-961. Petition for order of protection from domestic abuse.

[Family Violence Protection Act, Sections 40-13-1 to 40-13-8

NMSA 1978] STATE OF NEW MEXICO COUNTY OF

_____ JUDICIAL
DISTRICT COURT _____,

Petitioner v. No. _____

_____, Respondent

**PETITION FOR ORDER OF PROTECTION
FROM DOMESTIC ABUSE1**

1. COURT ASSISTANCE REQUEST

[] We will need an interpreter in _____ to translate at hearings for [] me
[] the respondent.

[] We will need _____ (*describe other request for special help*) .

2. INFORMATION ABOUT THE RESPONDENT (*the person I am filing against*)

A. The respondent is:

[] my husband or [] my wife

[] my ex-husband or [] my ex-wife

[] the parent of my [child] [children]

[] a family member _____ (*describe the family*

relationship)

[] a person with whom I have had a continuing personal relationship

[] a person who has sexually assaulted me

[] a person who has stalked me

B. The respondent has the following firearms (make/model):

(use additional page if needed)

3. INFORMATION ABOUT [CHILD] [CHILDREN]²

A. List minor [child] [children] of either party, even if from another relationship.

Relationship of [Child] [Children]

Name _____

Date of Birth

To You

To Respondent

B. List address and with whom the [child] [children] are currently living. (List each)

child separately if [child] [children] do not reside with same person.)

C. List each address where [child] [children] have lived during the last five (5) years. (*List each child separately if [child] [children] did not reside with same person.*)

D. Does anyone else have physical custody of the [child] [children] or claim to have custody or visitation rights? [] yes [] no

If yes, complete the following for the [child] [children]:

Child's name

Person claiming rights

E. Describe how often the [child] [children] have been with the other party during the past six (6) months.

4. OTHER CASES

[] The following divorce, separation, order of protection, child support, paternity, abuse or neglect cases have been previously filed by me, the respondent or the state:

Type of Case <i>(if known)</i>	Year Filed <i>(if known)</i>	Case Number <i>(if known)</i>	Where Filed <i>(city and state)</i>
-----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--

5. DOMESTIC ABUSE

A. The respondent committed the following act(s) of domestic abuse against me or a member of my household: *(describe in detail what happened to you or to a member of your household and when and where.)*

Physical abuse: _____.

Threats which caused fear that you or any household member would be injured: _____
_____.

Other abuse: _____.

Date of abuse: _____.

Place of abuse: _____.

B. Respondent is a credible threat to my physical safety because: _____
_____.

C. Others present during the abuse: _____.

D. Did drugs or alcohol play a role in the domestic abuse? [] yes [] no

E. Were weapons used during the abuse? [] yes [] no

If yes, describe the weapons?

F. Has there been prior domestic abuse? [] yes [] no

[continuationsheets to be inserted here]

6. REQUESTS TO THE COURT

I REQUEST THAT THE COURT ORDER *(check all that you want):*

[] A. that the respondent not contact me, not abuse me, and that the respondent stay away from my residence [and] [place of employment] [and] [school].

[] B. (1) that the respondent shall immediately leave [] my [] our residence at _____.

[] (2) that the respondent provide me with temporary suitable alternative housing.

[] C. that the respondent shall not sell, remove, pawn, hide, destroy or damage any property owned by me or the two of us jointly.

[] D. that law enforcement officers assist me in retrieving my clothing and personal belongings from the residence at _____.

[] E. that I be given temporary custody of the [child] [children] listed in this petition.

[] F. that until the court hearing:

[] respondent shall have the following contact with the [child] [children]:

[] respondent shall have no contact with the [child] [children].

[] G. that the respondent shall pay:

[] support for the [child] [children].

[] support for me.

[] H. that the respondent shall pay me for the damage and medical bills resulting from the abuse.

[] I. other relief that is necessary to resolve this domestic abuse problem (*list or describe what relief is necessary*)

[] J. the respondent be found to be a credible threat and be required to deliver any firearm in the respondent's care, custody, or control to a law enforcement officer or a federal firearms licensee.

7. INFORMATION ABOUT THE PETITIONER (ME)

(If you do not want the respondent to know your address and phone number, do not include it on this form. Tell the court clerk that you need to complete two other forms (Forms 4-961A and 4-961B NMRA) for your name and address and request that the clerk place your address under seal.)

A. I DO NOT WANT RESPONDENT TO KNOW MY ADDRESS NOW OR AFTER THE HEARING FOR THE FINAL ORDER OF PROTECTION. I HAVE COMPLETED FORM 4-961B AND GIVEN IT TO THE COURT CLERK.

OR

B. My physical address is: _____ in the County
 Indian Country of _____, State of New Mexico.

My mailing address (*if different from above*):

(street address)

(city and zip)

My telephone numbers are:

Home

Work

Message

8. NOTICE TO RESPONDENT

A. I have not told respondent that I am filing a petition to ask the court for an order of protection because I believe irreparable harm would result if I told respondent before coming to court. (*Describe what might happen to you or what you are afraid might happen if the respondent knew you were asking for a court order of protection.*)

[] B. I have told respondent that I am filing this petition.

9. LOCATION OF RESPONDENT

A. Respondent may be found at:

_____ *(address)*

_____ *(city)*

_____ *(state and zip code)*

_____ *(if in Indian Country, please name tribe or pueblo).*

Respondent's:

_____ *(date of birth)*

_____ *(home telephone number)*

_____ *(work address)*

_____ *(work telephone number).*

B. Is respondent in jail? [] yes [] no

VERIFICATION

I, the Petitioner, affirm under penalty of perjury under the laws of the State of New Mexico that I am the Petitioner in the above-entitled cause; that I have read the petition for order of protection from domestic abuse; and that the contents of the petition are true and correct to the best of my information and belief.

Date

Signature of Petitioner

USE NOTE

1. Petitioner should complete all information known by the petitioner.
2. This part must be completed if there are children. NMSA 1978, Section 40-10A-209 of the Uniform Child Custody Jurisdiction Enforcement Act requires the first pleading of every custody action to give information as to the child's present address, the places where the child has lived within the last five (5) years and the names and present addresses of the persons with whom the child has lived during that period. If a child lives with you now, but you do not want the respondent to know your address, do not put your current address here, but do fill out Forms 4-961A and 4-961B NMRA.

Use Notes 1 and 2 are to be printed on pre-printed forms published for use by pro se petitioners. This note and Use Note 4 should not be printed on the form. This form has been approved by the Supreme Court of New Mexico for use in the courts of this state and distribution pursuant to NMSA 1978, Section 40-13-3. Pre-printed pro se forms should include a lined blank page at the end of the form for use by the petitioner if the pre-printed form does not include adequate space for a complete answer to a question.

NMSA 4978, Section 40-13-3.1(A)(4) provides that a victim in a domestic abuse case shall not be required to pay for "the filing, issuance or service of a petition for an order of protection."

[Approved, effective November 1, 1999 until July 1, 2001; approved, as amended, effective May 1, 2001; as amended, effective February 16, 2004; as amended by Supreme Court Order No. 08-8300-40, effective December 15, 2008; as amended by Supreme Court Order No. 14-8300-023, effective for all pleadings and papers filed on or after December 31, 2014; as amended by Supreme Court Order No. 19-8300-009, effective for all petitions filed on or after July 1, 2019.]